



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

BUREAU FRANÇAIS DE TAIPEI

FICHE TAIWAN

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Le succès économique de Taïwan depuis les années 1950 est fondé historiquement sur une génération de cadres et dirigeants formés pour la plupart dans les plus prestigieuses universités américaines et, dans une moindre proportion, au Royaume-Uni ou au Japon. Revenus à Taïwan après leurs études, ils ont contribué au développement économique du pays en y rapportant des connaissances en gestion et leurs savoir-faire techniques et scientifiques acquis. Ils ont contribué à l'essor économique de l'île tout en mettant en place un système d'enseignement supérieur et de recherche performant.

L'enseignement supérieur relève de la compétence du ministère taïwanais de l'Éducation (MoE), lequel dispose d'un budget annuel de 5,2 milliards d'Euros destiné essentiellement à la rémunération des enseignants-chercheurs et à l'immobilier. Les activités de recherche au sein des universités sont quant à elle financées par le ministère des Sciences et Technologies (MoST).

Les établissements taïwanais d'enseignement supérieur agréés comprennent :

- les universités,
- les instituts technologiques et professionnels.

Au sein des universités, on distingue :

- les universités pluridisciplinaires,
- les universités technologiques,
- les universités normales,
- les instituts universitaires d'éducation physique et sportive.

Trois associations fédèrent ces établissements :

- ANUT (*Association of National Universities of Taiwan*) pour les universités nationales, c'est-à-dire publiques ;
- APUC (*Association of Private Universities and Colleges of Taiwan*) pour les établissements privés ;
- APUCT (*Association of Private Universities and Colleges of technology of Taiwan*) pour les établissements de technologies privés.

Pour l'année universitaire 2013-2014, sur une population totale de 23 millions d'habitants, on comptait :

- **161 établissements d'enseignement supérieur** : 122 universités (47 publiques et 75 privées), 25 facultés indépendantes (3 publiques et 22 privées) et 14 instituts technologiques et professionnels (2 publics et 12 privés) ;
- **1 345 973 étudiants** : 435 427 dans le public et 910 546 dans le privé ;
- 585 508 pour les sciences dures et l'ingénierie (43,5 %), 512 743 pour les sciences sociales (38,1 %) et 247 722 pour les sciences humaines (18,4 %) ;
- 78 261 étudiants étrangers, dont 29 228 venant de Chine continentale ;
- 50 024 enseignants.

Selon le classement établi par l'université Jiao Tong de Shanghai, Taïwan se place en 2^{nde} position dans le palmarès asiatique en nombre d'établissements présents, derrière le Japon, et l'Université Nationale de Taïwan arrive en tête des universités du monde sinophone.

Il existe un classement des universités établi par le ministère de l'Éducation. Les établissements arrivant en tête sont : Université Nationale de Taïwan/*National Taiwan University/NTU* (Taipei), Université Cheng Kung/*National Cheng Kung University/NCKU* (Tainan), Université Cheng Chi/*National Cheng Chi University/NCCU* (Taipei), Université Chiao Tung/*National Chiao Tung University/NCTU* (Hsinchu), Université Tsing Hua/*National Tsing Hua University/NTHU* (Hsinchu), Université Sun Yat Sen/*National Sun Yat-Sen University/NSYS* (Kaohsiung), Université Yang Ming/*National Yang-Ming University/NYMU* (Taipei), Université Normale de Taïwan/*National Taiwan Normal University/NTNU* (Taipei), Université Centrale/*National Central University/NCU* (Jhongli), Université Chung Hsing/*National Chung Hsing University/NCHU* (Taichung), Université des Sciences et Technologies de Taïwan/*National Taiwan University of Science and Technology/NTUST* (Taipei) et Université de Océanique de Taïwan/*National Taiwan Ocean University/NTOU* (Keelung). Les universités privées Chang Gung, Feng Chia, Fu Jen Catholic, Soochow, Tamkang et Yuan Ze tirent également leur épingle du jeu.

Le ministère de l'Éducation a lancé en 2006 un plan de 50 milliards de dollars taïwanais (1,25 milliard d'euros) sur cinq ans pour aider au développement international des douze meilleures universités de l'île et leur permettre de se hisser parmi les meilleures dans les classements mondiaux. Le principal effet attendu est la suppression ou la fusion à terme d'un certain nombre d'universités parmi les moins cotées ou les plus petites. Des alliances d'universités, comparables aux PRES ou COMUE français, commencent ainsi à se mettre en place.

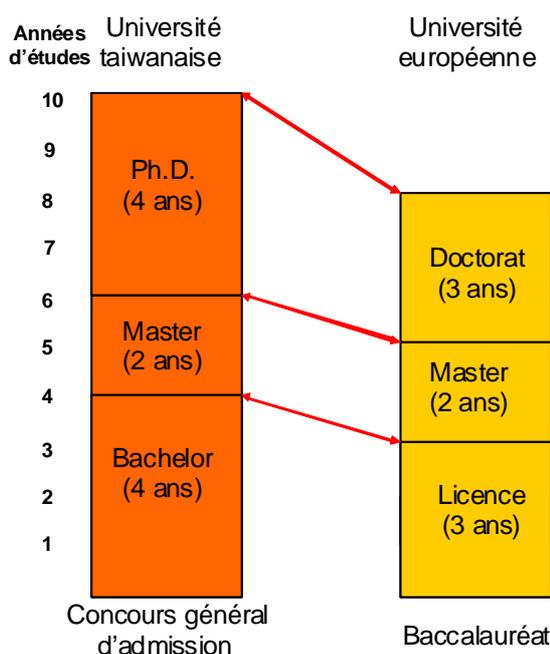
II- Organisation des études et enseignements dispensés

Le système universitaire en place à Taïwan est inspiré du modèle américain. Un concours général d'admission, commun à toutes les universités, permet l'entrée et la sélection dans les établissements d'enseignement supérieur pour les titulaires du diplôme de fin d'études secondaires. Le choix de l'université ressort donc d'un mécanisme hautement compétitif.

Les universités délivrent les diplômes suivants :

- Licence : durée de 4 ans (possibilité d'une ou deux années supplémentaires pour certaines disciplines) ;
- Master : durée de 1 à 4 ans maximum, après le diplôme de licence ;
- Doctorat : durée de 4 à 7 ans, après le diplôme de master ;
- Les diplômes de « *Fu Xue Shi* » sont délivrés soit par les instituts technologiques et professionnels, soit par les sections professionnelles des universités sur des cycles de formation de 2 ou 5 ans.

Un crédit correspond à 18 heures d'enseignement. Pour obtenir le grade de licence, il est nécessaire d'avoir validé au moins 128 crédits. Pour le grade de master, il est nécessaire d'avoir validé au moins 24 crédits supplémentaires (soit au minimum 152). Le nombre de crédits requis ainsi que les conditions de recevabilité particulières sont spécifiés par chaque université. Pour le grade de doctorat, les crédits requis dépendent de chaque établissement. Entre l'obtention du master et le doctorat, il existe une procédure de qualification, généralement après un à deux ans de thèse, dont la validation est nécessaire à la poursuite des études doctorales.



- **Le concours général d'admission à l'université**

Les élèves en dernière année de lycée (âgés de 17 à 18 ans) passent d'abord un examen de sortie sanctionnant la fin de leur cursus scolaire.

Pour pouvoir accéder à l'enseignement universitaire, ils doivent en outre passer le concours général d'admission à l'université. Les épreuves de ce concours ont lieu chaque année durant la première semaine de juillet. Les candidats sont classés en fonction de leur résultat au niveau national ; les mieux classés peuvent prétendre à intégrer l'université de leur choix. Il existe également la possibilité pour les meilleurs élèves de lycée d'entrer sur dossier dans l'université de leur choix. Celle-ci peut accepter un étudiant particulièrement brillant en le dispensant de passer le concours d'entrée.

Compte tenu du nombre total d'établissements taiwanais, plus de 90% des candidats obtiennent suffisamment de points pour poursuivre des études supérieures. Les étudiants qui se retrouvent inscrits dans des spécialisations ou des établissements qui ne les satisfont pas peuvent tenter de changer de faculté après une année d'études, en passant un examen interne à leur université.

- **Calendrier universitaire et enseignements dispensés**

L'année universitaire administrative commence le premier août et se termine le 31 juillet. Les enseignements sont répartis en 2 semestres, soit 2 fois 16 semaines de cours plus 2 semaines d'examens mi-semestriels et semestriels. Les cours se tiennent effectivement de la mi-septembre à la mi-janvier et de la mi-février à la mi-juin. Le mois de vacances d'hiver se situe autour de la période du nouvel an lunaire.

Les universités sont pluridisciplinaires et disposent de cursus autant en sciences et technologies, en sciences humaines et sociales, en commerce et gestion, que dans les métiers des arts et de la culture (beaux-arts, architecture, musique, etc.). Elles proposent de nombreux spécialisations, notamment au niveau du troisième cycle. Dès leur master, les étudiants participent aux travaux de recherche de leur département.

L'anglais est la langue étrangère obligatoire au cours des 6 années d'études secondaires. Le français est enseigné dans une soixantaine de lycées en tant que cours optionnel. Les étudiants qui entrent dans les départements de français sont donc en grande majorité débutants à leur entrée à l'université.

- **Les instituts technologiques et professionnels**

Ils dispensent un enseignement en sciences appliquées et en technologie et visent à former des techniciens d'un niveau de qualification intermédiaire. Les étudiants y sont sélectionnés par un concours d'entrée.

Les programmes sont divisés entre les instituts technologiques et professionnels en 5 ans et ceux en 2 ans. Les programmes en 5 ans sont destinés aux élèves diplômés des collèges. Les programmes en 2 ans sont accessibles aux diplômés des lycées techniques mais également à tous les étudiants titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou d'une équivalence.

Le nombre de ces instituts technologiques et professionnels connaît une forte diminution. Ils n'accueillent aujourd'hui que 2,7 % des étudiants.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

- **Un système élitiste**

Le système d'enseignement supérieur taïwanais cultive la sélectivité et l'élitisme. Il repose à la fois sur la motivation des étudiants et sur l'intérêt considérable des parents pour la réussite de leurs enfants. La compétition entre étudiants est forte dès le collège, où il faut passer un concours pour entrer au lycée. À la fin des études secondaires, le concours général d'admission à l'université sélectionne les meilleurs étudiants et décide des affectations dans les différentes universités de l'île en fonction de leurs résultats.

En marge du système officiel d'enseignement, il existe un réseau d'écoles privées qui dispensent des cours du soir (surtout en anglais et en mathématiques) afin de consolider les acquis des étudiants et de mieux les positionner dans la course aux diplômes. Ces cours sont suivis par de nombreux élèves taïwanais qui ambitionnent d'intégrer une université parmi les mieux classées, notamment pendant la période de préparation au concours national d'entrée, ce qui alimente une véritable industrie des cours particuliers dont profitent de nombreux jeunes anglo-saxons.

- **Une concurrence entre établissements**

Le paysage de l'enseignement supérieur taïwanais est soumis à la forte concurrence que se livrent entre elles les meilleures universités, pour la plupart « nationales », c'est-à-dire publiques. Ceci garantit la qualité du système d'enseignement supérieur sur le long terme. Il existe une hiérarchie officielle des universités selon les spécialités qui y sont enseignées. Actuellement, le classement des dix meilleures universités taïwanaises est le suivant (ce classement peut varier en fonction de la spécialité considérée) :

- (1) Université nationale de Taïwan (Taipei)
www.ntu.edu.tw
- (2) Université nationale Cheng Kung (Tainan)
www.ncku.edu.tw
- (3) Université nationale Cheng Chi (Taipei)
www.nccu.edu.tw
- (4) Université nationale Chiao Tung (Hsinchu)
www.nctu.edu.tw
- (5) Université nationale Tsing Hua (Hsinchu)
www.nthu.edu.tw
- (6) Université nationale Sun Yat-Sen (Kaohsiung)
nysu.edu.tw
- (7) Université nationale Yang Ming (Taipei)
www.ym.edu.tw
- (8) Université nationale normale de Taïwan (Taipei)
www.ntnu.edu.tw
- (9) Université nationale centrale (Comté de Taoyuan)
www.ncu.edu.tw
- (10) Université Tamkang (District de Taipei)
www.tku.edu.tw

Les autres établissements d'excellence sont :

- Université nationale Océanique de Taïwan (Keelung)
www.ntou.edu.tw
- Université nationale Chung Hsin (Taichung)
www.nchu.edu.tw
- Université Yuan Ze (Comté de Taoyuan)
www.yzu.edu.tw
- Université Feng Chia (Taichung)
www.fcu.edu.tw
- Université nationale des sciences et technologies de Taïwan (Taipei)
www.ntust.edu.tw
- Université nationale de technologie de Taipei (Taipei)
www.ntut.edu.tw
- Université de la culture chinoise (Taipei)
www.pccu.edu.tw
- Université nationale des arts de Taïwan (New Taipei City)
www.ntua.edu.tw
- Université chrétienne Chung Yuan (Comté de Taoyuan)
www.cycu.edu.tw
- Université Chang Gung (Comté de Taoyuan)
www.cgu.edu.tw
- Université nationale des sciences et technologies de Yunlin (Comté de Yunlin)
www.yuntech.edu.tw

- **Des universités parmi les meilleures d'Asie...**

Sept établissements taiwanais figurent dans le classement de Shanghai 2014: l'Université nationale de Taïwan (NTU), l'Université nationale Cheng Kung (NCKU), l'Université nationale Tsing Hua (NTHU), l'Université nationale Chiao Tung (NCTU), l'Université Chang Gung (CGU), l'Université nationale Sun Yat-Sen (NSYSU) et l'Université nationale Yang Ming (NYMU).

L'Université nationale de Taïwan y apparaît notamment dans la même catégorie que les établissements de Chine continentale tels que l'Université de Pékin, l'Université Jiaotong de Shanghai et l'Université de Tsinghua, ou que l'Université nationale de Singapour et que l'Université nationale de Séoul (Corée du sud), et devant l'Université de Kyushu (Japon) ou l'Université chinoise de Hong Kong.

Dans le classement « *QS World University Rankings 2014/2015* », l'Université nationale de Taïwan apparaît à la 76^{ème} place mondiale. L'Université nationale Tsing Hua, l'Université nationale Chiao Tung, l'Université nationale Cheng Kung, l'Université nationale Yang Ming, l'Université nationale des sciences et technologies de Taïwan et l'Université médicale de Taipei complètent le classement en se positionnant toutes dans les 400 premiers rangs mondiaux.

- **... que le gouvernement incite à atteindre les premiers rangs mondiaux**

En 2006, le gouvernement taiwanais a mis en œuvre le plan « 50 milliards sur cinq ans » destiné à aider les meilleures universités taiwanaises à acquérir une véritable stature internationale. Chaque année sont alloués 10 milliards de dollars taiwanais (226 millions d'euros), répartis sur une période de cinq ans entre les douze meilleures universités de l'île (les dix premières du classement officiel, auxquelles s'ajoutent les universités nationale Chung Hsing et Yuan Ze).

Ces moyens financiers sont destinés à faire des universités bénéficiaires des centres de recherche d'excellence et reconnus au niveau mondial. Leur utilisation est très large : investissement en locaux et équipements de laboratoire, financement de projets de recherche, accueil de chercheurs étrangers, échanges d'étudiants, etc.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français

- **La France : un choix alternatif face aux tropismes anglo-saxon et japonais**

Un accord de reconnaissance mutuelle d'études et de diplômes en vue de la poursuite d'études supérieures dans les établissements d'enseignement supérieur français et taiwanais a été signé en mars 2008 entre les trois

associations taïwanaises d'universités (ANUT, APUC, APUCT) et deux fédérations françaises (Conférences des Présidents d'Université, Conférence des Directeurs des Ecoles Française d'Ingénieurs).

La promotion de l'enseignement supérieur français à Taïwan s'appuie sur un Espace Campus France à procédure CEF, créé en novembre 2007, hébergé au Bureau français de Taipei (la représentation française à Taïwan).

La mobilité encadrée est fortement recherchée. En 2014, on compte 369 accords interuniversitaires entre la France et Taïwan (contre 160 en 2009, 114 en 2007, 92 en 2006, 71 en 2005). Ces accords permettent notamment des échanges d'étudiants (on compte environ 1 200 étudiants français à Taïwan) et la mise en place de thèses en cotutelle. Les premières formations conjointes commencent à se mettre en place, de même que les échanges d'enseignants.

- **Exemples d'accords interuniversitaires entre la France et Taïwan (liste basée sur les sources du ministère de l'Éducation taïwanais)**

Parmi les 369 accords de coopération interuniversitaires signés entre des établissements taïwanais et français, peuvent être cités les suivants :

- L'Université nationale de Taïwan (Taipei) a des coopérations dans des disciplines variées avec : Université Rennes 1, Mines de Saint-Etienne, IESEG, Université Catholique de Lille, Ecole Polytechnique, Université Paris 1, Université Grenoble 1, Université de Technologie de Lille, Université Lyon 3, Université de Nice-Sophia Antipolis, Université Paris-Sud 11, Sciences Po Paris, Université d'Aix-Marseille, Institut Supérieur d'Agriculture, ENS Cachan, INT, UTT, UPMC Paris 6, EPF, Université de Cergy-Pontoise, Université Montpellier 2, AgroParisTech, Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense, Ecole Supérieure d'Electricité, Reims Management School, Université Paris 13, Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier, Mines de Paris.
- L'Université Nationale Sun Yat-Sen (Kaohsiung) est l'une des plus actives à l'international et a des accords avec notamment : Lyon School of Management, Université Sorbonne Nouvelle, ESSCA, Institut Supérieur du Commerce, Université Lyon 2, Sciences Po Bordeaux, Université Paris 8, Université Bordeaux 1, Burgundy School of Business, INALCO, Toulouse Business School, Groupe EDHEC Business School, ESSCA, Sciences Po Lyon, Ecole Supérieure de Commerce International du Pas-de-Calais, Université Montpellier 2, ENS – Lettres et Sciences Humaines, Université Catholique de Paris, Université Paris 7, Groupe ESC Rennes, Université de Nice - Sophia Antipolis, Euromed Management.
- L'Université Nationale de Taïwan en Science et Technologie (Taipei) coopère dans plusieurs domaines (ingénierie, sciences, langues, commerce) avec les établissements suivants : Université Lyon 1, UTT, ENSEIHT, Ecole Centrale Paris, Université de la Réunion, Université Montpellier 1, ENAC, EPF, Réseau « N+I », ENS Cachan, EISTI, Ecole Centrale Marseille.
- L'Université Nationale Normale de Taïwan (Taipei) a des accords dans différentes disciplines avec : ENS – Lettres et Sciences Humaines, Université Paris 7, Université Pierre Mendès-France, Université d'Angers, INSEEC, Sciences Po Paris
- L'Université Nationale Centrale (Taoyuan), très impliquée dans le programme d'été d'accueil de stagiaires étrangers, coopère notamment avec : Université de Limoges, Ecole Centrale Marseille, Université Lyon 2, Université Lyon 3, Université de Nice-Sophia Antipolis, Université Catholique de Lyon, Université de Provence, Université Grenoble 1, EIGSI La Rochelle, Université Montpellier 2, ESSCA, UPMC Paris 6, Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, UTT, Université Blaise Pascal, Université de Franche-Comté, INSA Toulouse, Université Toulouse 3.
- L'Université Nationale Cheng Chi (Taipei) a des accords orientés commerce, sciences sociales et langues avec : Sciences Po Paris, Université Paris 8, Université de La Rochelle, Université de Bourgogne, Université Lyon 2, IESEG, Université Catholique de Lille, Toulouse Business School, Groupe ESC Troyes, Champagne School of Management, Amiens School of Management, ISC Paris School of Management, ESSCA, Bordeaux School of Management, Université Paul Cézanne Aix-Marseille, Université Dauphine.

- L'Université Nationale Chiao Tung et l'Université Nationale Tsing Hua (Hsinchu), toutes deux très réputées en sciences et ingénierie, coopèrent notamment avec :
Université de Nantes, Université Paris-Sud 11, Université Jean Monnet Saint-Etienne (Istase), SUPELEC, Université René Descartes, ENS Cachan, Université Lyon 3, Université Toulouse 3, UTT, Université de Polynésie, ISEP, Université Catholique de Paris, UTC, ENS Lyon, Université Lyon 1, Réseau « N+I », UPEM, Université Rennes 1, Université Paris 7, Université Bordeaux 1.
- L'Université Chang Gung (Taoyuan) a signé des accords à portée plus scientifique ou technologique avec :
Université Paul Cézanne Aix-Marseille, Université Paris 5, Université Rennes 1.
- L'Université Nationale de l'océan de Taiwan (Keelung), qui possède une forte expertise en océanographie, coopère avec :
Université de Technologie de Lille (Lille 1), Université de Nice-Sophia Antipolis, UPMC Paris 6.
- Accord entre l'Université Yuan Ze (Taoyuan) et l'Université Technologique de Compiègne
- Accord entre l'Université Nationale Chung Hsing (Taichung) et AgroParisTech
- Accord entre l'Université Nationale de Kaohsiung de Technologie appliquée (Kaohsiung) et l'Université de Paris Est Marne-la-Vallée
- Accord entre l'Université Nationale d'Education de Taipei et l'Université de Paris Est Marne-la-Vallée.
- L'Université Nationale Yang Ming (Taipei) coopère en médecine avec :
Université Rennes 1, Université Technologique de Troyes.
- L'Université Soochow (Taipei) avec :
Université d'Aix-Marseille, EHESS, Sciences Po Lyon, Université de Strasbourg, IESEG, Université Catholique de Lille, Groupe ESC Rennes.
- L'Université Nationale Chung Cheng (Chia Yi) avec :
UPMC Paris 6, ENST Paris, Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Le Collège Ursuline Wenzao des langues étrangères (Kaohsiung), l'Université de la Culture chinoise (Taipei) et l'Université Tamkang (New Taipei City) ont des partenariats ciblés sur la linguistique et l'apprentissage du français, notamment avec les établissements suivants :
Université de Provence, Université de Nantes, Centre International d'études pédagogiques, INALCO, Université Lyon 2, Institut Catholique d'Etudes Supérieures, Ensemble Scolaire Bourges Centre, Université Catholique de Lille, Ecole de Management de Normandie, Ecole d'Architecture Paris-Villemin, Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Rennes, Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers, Université Rennes 2, Université Blaise Pascal, Université de Franche-Comté, Université Lyon 3, Université Paris 4.
- L'Université Minghsin en Science et Technologie (Hsinchu) a des accords de coopération en gérontologie avec l'EHPAD Résidence Les Feuillantines.
- L'Université Huafan coopère en philosophie avec l'Université Paris 8.
- L'Université Nationale des Beaux-Arts de Taipei est membre de l'Alliance de Protection du Patrimoine Culturel Asiatique (OCHSPA / APPCA). Elle a signé des accords avec :
Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges, Muséum National d'Histoire Naturelle,
- L'Université Nationale des Beaux- Arts de Tainan coopère avec :
Fédération des écomusées et des musées de société, Université de Franche-Comté, Université Paris 8, Université Paul Valéry, Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges, Association Nationale des Directeurs d'Ecoles d'Art.
- L'Université Nationale des Beaux- Arts de Taiwan (New Taipei City) coopère avec :
Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Ensemble Scolaires Bourges Centre de France, ENASAD Ecole des Arts Décoratifs, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur d'autres pays, notamment européens

Le système universitaire taïwanais a été mis en place par des dirigeants et professeurs diplômés de prestigieux établissements à l'étranger, essentiellement aux Etats-Unis, Royaume-Uni et Japon, avec lesquels les liens restent privilégiés.

Depuis 1987 et la levée de la loi martiale, le nombre de Taïwanais choisissant de partir étudier à l'étranger n'a cessé d'augmenter : de 8 178 en 1988 à 31 010 étudiants en 2013. Cela constitue une proportion importante de la population étudiante taïwanaise (1.3 millions), comparativement à la population totale du pays (23 millions d'habitants).

En 2013, en attirant environ 955 étudiants la France est la 6^{ème} destination choisie par les étudiants taïwanais (3,1% du flux total). Les destinations principales sont les États-Unis (14 563), la Grande-Bretagne (3 367), l'Australie (2 553), le Japon (environ 3 140) et le Canada (1 771), mais la France est en tête des pays d'Europe continentale, devant l'Allemagne (787).

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-taïwanaise

La coopération universitaire franco-taïwanaise s'inscrit pleinement dans les objectifs de promotion de l'attractivité de l'enseignement supérieur français et de formation des élites, futurs relais d'influence de notre pays. Elle s'articule avec notre coopération scientifique ainsi qu'avec notre politique de promotion du français dans le monde. Les principales orientations à donner à cette coopération sont les suivantes :

- Accroître le nombre d'étudiants taïwanais choisissant la France pour poursuivre leurs études, en visant les niveaux master et doctorat et en ciblant notamment les domaines des sciences de l'ingénieur, de la gestion/commerce et du droit/sciences politiques.
- Augmenter la mise en place de doubles diplômes/diplômes conjoints au niveau master et en formation d'ingénieur, via des accords entre établissements.
- Encourager la présence d'établissements français au Salon européen de l'enseignement supérieur de Taïwan, organisé chaque année en octobre/novembre à Taipei et dans une ville secondaire.
- Tirer profit des nombreux échanges scientifiques (le ministère taïwanais des Sciences et Technologies cite la France comme deuxième partenaire de l'île en nombre de projets de recherche conjoints, derrière les États-Unis) pour valoriser les études en France dans des domaines de pointe.

VI- Contacts utiles

Adresse : Bureau français de Taipei
10F, No.205 Tun Hwa North Road, Taipei 105, Taiwan

Tél. : +886 2 3518 5151

Fax : +886 2 3518 5193

Mél : www.france-taipei.org
(rubrique « Bureau français → Organigramme »)

Web : www.france-taipei.org
(rubrique « Coopération France-Taiwan → Recherche et Enseignement supérieur »)

Web : www.voila.tw
(rubrique « Education »)